

Mairie de Méry sur Cher

COMpte-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2017

Date de convocation : 02/06/2017

Présents : M Nivard maire, Mme Billon, M Ait Slimane, M Jean Claude Nisseron, Mme Annie TAILLEMITE, M BEGUIN Thierry, M LEPONNER Patrice, M DUMERY Nicolas , Mme FIETTE Solange , Mme NAUDIN Françoise , Mme GAULTIER Fanny.

Absents excusés :

Absent : M. LIANCE Bruno

Secrétaires de séance : Mme Gaultier et Mme Billon

Ouverture de la séance à 19 heures

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 07 AVRIL 2017 : approuvé à l'unanimité

Ordre du jour :

Présentation du plan de déploiement de la fibre optique :

En attente du plan définitif, une étude de réajustement est prévue. Le centre du bourg ainsi que les abords de la RD 2076 bénéficieront de la fibre optique.

Modification du règlement de location du foyer rural + parking et cantine :

La convention et le règlement intérieur du foyer rural ont été modifiés.

Lors du dernier conseil, il a été expliqué que la convention confirmait que la location n'était effective que pendant la période de location souscrite et payée par l'organisateur. L'organisateur reconnaît que son accès au foyer, par exemple le vendredi pour le décorer, n'est qu'une tolérance. Qu'ainsi, le foyer peut être requis par la municipalité ou une association de Méry en dehors de la période de location.

Pour le cas où l'organisateur souhaiterait absolument bénéficier du foyer le vendredi soir, il devra payer une somme de 100 euros en plus pour les habitants de la commune et une somme de 200 euros pour les habitants hors commune.

De plus, il est convenu dorénavant que deux chèques de caution seront demandés à la réservation du foyer, un pour le ménage ou en cas de désistement de 150 € ainsi qu'un de 400 € pour les éventuels dommages.

Parking et cantine : suite aux dégradations sur les pelouses à l'occasion de mariages ou de réunion, notre commission aménagement s'est montrée favorable à la pose de 32 poteaux en bois, afin d'interdire l'accès aux voitures sur l'arrière du foyer pour protéger les pelouses et les aménagements et laisser seulement le passage jusqu'à la porte de la cuisine du foyer, et celle des réserves du foyer. Un plan sera prochainement présenté pour l'agencement de ces poteaux. Un devis a été sollicité.

Frais d'installation ligne téléphonique du Grand Chemin :

Une aide de 462 € a été adoptée par le conseil, (5 pour, 5 abstentions, 1 contre), pour la mise en place d'un poteau téléphonique au Grand Chemin.

Isolation de la cantine :

Suite à une étude effectuée par Énergie Collectivité Bâtiment, le couloir entre le réfectoire et la salle de classe, ainsi que la cuisine et le réfectoire doivent être isolés. Pour ce faire, de nouvelles fenêtres doivent être posées, ainsi qu'un abaissement des plafonds. Une installation de VMC sera obligatoirement mise en place dans le réfectoire, Des devis ont été réalisés afin de permettre la demande de subvention, (fenêtres, électricité, et isolation)

PLUIH (désignation d'un titulaire et de suppléants)

Monsieur NIVARD Sylvain a été désigné titulaire et Messieurs LEPONNER Patrice, BEGUIN Thierry et LIANCE Bruno seront suppléants.

Une première réunion aura lieu mardi 20 pour exprimer à la CDC nos besoins pour le futur PLUIH.

Motion sur le nouveau classement rural des communes du Cher en zone de revitalisation :

Le conseil sera solidaire pour les communes en zone de revitalisation afin que les taux pour les subventions ainsi que les dotations ne diminuent pas.

Motion adoptée à l'unanimité.

Travaux de voirie rurale 2017 CDC :

Une demande de fonds de concours a été sollicitée par la Communauté de Communes pour les travaux de voirie 2017. La décision a finalement été ajournée et il n'y aura pas cette année d'investissement sur la voirie de Méry.

Nouvelles de la CDC

Deux compétences ont été transférées, le PLUIH ainsi que le SDIS.

Madame Le Préfet avait rendez-vous vendredi dernier pour une visite du canal de Berry en vélo entre Vierzon et Thénieux avec les élus afin que celui-ci soit curé.

Questions diverses :

Invitation aux rurales folies en septembre

20 juin journée intergénérationnelle à l'école

10 septembre journée des associations

Le projet d'aménagement de la place de l'église est à l'étude. Monsieur Julien GRENON a présenté un projet, avec une pelouse au milieu de la place, un cheminement en béton désactivé jusqu'au terrain de tennis, une place handicapée implantée à côté de l'église, des bancs et jardinières en acier et une haie face à la porte de l'église.

Le trail a rencontré un grand succès autant auprès des spectateurs que des participants Les NAP (nouvelles activités périscolaires) seront maintenues pour l'année à venir

La fin des travaux de la chicane ouest est prévue fin août début septembre. Le Conseil Départemental a mis en place un chemin à travers champs pour les différents transports et travaux des agriculteurs.

Notre commission aménagement souhaite qu'un lampadaire soit installé par la CDC au niveau de la future chicane.

Un brûleur a été testé pour ne pas utiliser de pesticides.

Un des arbres fruitiers plantés sur la place a été volé. Il sera remplacé à l'automne.

Le 3 juillet les élèves de nos écoles ramasseront les déchets le long de la RD 211 (opération écocitoyenne).

Vu le nombre de 29 enfants prévus à la maternelle à la rentrée prochaine, il est question que les Très Petites Sections n'y soient pas du tout admis. Le conseil demande que dans la mesure du possible au moins les plus âgés d'entre eux soient intégrés.

Le conseil remercie Bernadette Billon et Josiane Leroux pour la nouvelle nappe de la table du conseil qu'elles ont réalisée.

Fin du conseil à 22 heures.

Prochain conseil le 15 septembre 2017 à 19h